L'agglalettre

Lettre d'information des élus et des agents de L'agglo Foix-Varilhes

À LA UNE

En septembre, L'agglo muscle le TAD

Réunis le 3 avril dernier, les conseillers communautaires ont adopté à l'unanimité un avenant au contrat de délégation de service public conclu avec Keolis pour l'exploitation de L'agglo-bus. Objectif : apporter des évolutions aux services en place pour répondre aux attentes des usagers. Ainsi, à compter du 2 septembre 2024, quelques changements vont être opérés (suppression des extensions du samedi peu voire pas utilisées, ajustements d'horaires, de points d'arrêt...), dont le principal concerne le transport à la demande (TAD).

Pour rappel, ce service permet actuellement une prise en charge au domicile des usagers le matin en direction de différents points de rendez-vous prédéterminés : Foix-parvis et gare pour les communes du sud de L'agglo. centre-ville et gare de Varilhes, zones commerciales et marché de Pamiers pour les communes du nord de L'agglo. Le retour au domicile est assuré soit en fin de matinée soit en fin d'après-midi.



Sud, avec une nouveauté pour tous : la possibilité d'être récupéré à son domicile en début d'après-midi (retour en fin d'aprèsmidi), en plus du service du matin.

Concrètement, cela se traduira par la mise en place de deux allers, à 8h30 et à 14h30, et de deux retours, à 11h30 et à 17h30. Au Nord. l'offre de service de TAD verra sa fréquence de fonctionnement accrue avec l'ajout de la destination Varilhes-centre et Varilhes-gare le mercredi et le samedi. L'offre sera donc la suivante :

- 1. Le mardi : destination Varilhes-centre et Varilhes-gare
- 2. Le mercredi : destination parcs commerciaux de Pamiers et Verniolle, Varilhes-centre et Varilhes-gare
- 3. Le jeudi : destination Varilhes-centre et Varilhes-gare
- 4. Le samedi : destination marché de Pamiers, Varilhes-centre et Varilhes-gare.



Au Sud, la fréquence de fonctionnement du service de TAD augmentera également avec l'ajout de deux jours, le mercredi et le samedi, et le maintien des destinations Foix-gare et Foix-parvis. L'offre sera donc la suivante :

- 1. Le mardi : destination Foix-parvis et Foix-gare
- 2. Le mercredi : destination Foix-parvis et Foix-gare
- 3. Le vendredi : destination Foix-parvis et Foix-gare
- 4. Le samedi : destination Foix-parvis et Foix-gare.

Pour répondre à cette évolution du service, un véhicule supplémentaire sera déployé sur le réseau.

Pour plus d'informations sur les lignes, les horaires et les tarifs, rendez-vous sur le site internet de L'agglo-bus : lagglobus.fr 05 32 74 18 15 / contact@lagglobus.fr.



Comment nous joindre: L'agglo Foix-Varilhes 1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix Tél.: 05 34 09 09 30 accueil@agglo-pfv.fr www.agglo-foix-varilhes.fr





C'est le nombre de trajets que chaque habitant pourra réaliser annuellement (2 allers-retours par jour, 4 jours par semaine) grâce au renforcement du service de transport à la demande de L'agglo-bus à partir de septembre 2024.



Exposition « Les Juifs de France dans la Shoah » créée par le Mémorial de la Shoah et présentée avec le soutien de l'Onac

Jusqu'au 11/05/2024 - CHRD à Varilhes

Exposition « Jeux et jouets »

Jusqu'au 25/05/2024 - Ludothèque à Varilhes

Exposition « Les abeilles »
Du 02/05/2024 au 15/06/2024

Du 02/05/2024 au 15/06/2024 Ludothèque à Ferrières

Permanences du service des impôts 03/05/2024 et 17/05/2024 de 14h à 17h France services à Varilhes

Racontou

15/05/2024 à 10h - Médiathèque à Varilhes

Exposition « Polar au cinéma »

Du 16/05 au 14/06/2024 Médiathèque à Varilhes

Nuit des musées

Découverte d'objets inédits habituellement conservés dans les réserves et lecture de textes d'Anne Frank et d'autres femmes résistantes et déportées

18/05/2024 de 18h à 21h - CHRD à Varilhes

Racontou

22/05/2024 à 15h30 - Médiathèque à Foix

Conseil communautaire

22/05/2024 à 18h30 - Forges de Pyrène

Projection du film Maigret

de Patrice Leconte

25/05/2024 à 15h - Médiathèque à Varilhes

Salon des communes et des intercommunalités de l'Ariège

30/05/2024 de 9h à 17h Parking du stade Jean-Noël Fondère à Foix

AU CŒUR D'UN SERVICE

Le pôle finances

Le pôle finances de L'agglo, intégré à la direction générale adjointe, est composé de quatre agents (représentant 3,5 équivalent tempsplein) : Ludovic Le Guen, directeur, Anne Andolfo-Castex, Coralie Do Lago et Raphaël Pujol.

Missions

Au quotidien, par leur action, les agents du pôle finances permettent le fonctionnement des services offerts aux habitants et plus globalement la mise en œuvre des actions du projet de territoire.

Leurs missions recouvrent plusieurs champs: budgétaire (évaluation, prévision et autorisation des dépenses et des recettes), fiscal (impositions dues par L'agglo, mais aussi le suivi des recettes fiscales), comptable (engagement des dépenses, règlement des factures, suivi des crédits consommés) et trésorier (financement et disponibilité des fonds).

Les référents financiers

Au sein de L'agglo, la fonction financière est centralisée, ce qui signifie qu'il n'y pas d'agent comptable dans les pôles opérationnels. Cependant, pour assurer au mieux les fonctions attendues, un référent financier, interlocuteur privilégié du pôle finances, a été mis en place dans chaque pôle.

Des temps d'échange ont été instaurés entre les référents et les agents du pôle finances. Ils permettent de suivre la consommation budgétaire, d'ajuster des pratiques et de rappeler des règles applicables, d'anticiper et d'accompagner des projets. Ils seront renforcés en 2024.

Projets du pôle finances

2023 a été une année riche en événements pour le pôle : mise en place du CIAS et rédaction du rapport d'orientation budgétaire, changement de norme comptable (M57) et rédaction de deux règlements budgétaires et financiers pour L'agglo et le CIAS, évolution du logiciel comptable pour permettre une dématérialisation complète et un raccourcissement des délais de traitement.

En 2024, le pôle s'est fixé pour objectifs de poursuivre et approfondir la maîtrise du nouveau logiciel, développer le rôle des référents financiers, revoir les processus, améliorer la qualité comptable en lien avec la direction départementale des finances publiques.



VM: versement mobilité

Le versement mobilité (VM) permet de financer les transports en commun. Cette contribution, recouvrée par l'Urssaf, est versée par tous les employeurs, publics ou privés, qui emploient au moins 11 salariés sur le territoire de L'agglo.

Instauré en juillet 2022 au taux de 0,6 % (appliqué sur la rémunération brute), le VM représente une recette annuelle d'environ 1,5 M€ qui permet de financer entièrement le réseau de transport en commun L'agglo-bus.

EN BREF

Le Clep 09 prépare le premier salon de l'emploi public en Ariège
Le Comité local de l'emploi public (Clep) en Ariège qui réunit les principaux
acteurs de l'emploi sur le territoire, à savoir France travail, la Mission locale,
Cap emploi, le Centre de gestion, le Spip (service pénitentiaire d'insertion et
de probation), les Armées, le Conseil départemental et bien entendu L'agglo,
s'est réuni une nouvelle fois le 12 avril dans les locaux de France travail.
Cette dernière rencontre du Clep 09 accompagnée par la préfecture de
Région avait pour objet de déterminer les besoins d'organisation du premier
salon de l'emploi public en Ariège, qui devrait se tenir en octobre à l'espace
culturel Olivier Carol.

Visite du président aux Menuiseries ariégeoises



Mercredi 3 avril, le président de L'agglo, Thomas Fromentin accompagné de Michel Tartié, vice-président à l'économie et maire de Saint-Paul-de-Jarrat, a visité l'entreprise Les Menuiseries ariégeoises située sur la commune depuis 1975. Fondée par la famille Barbe, l'entreprise est aujourd'hui dirigée par Arnaud Grellet et emploie 130 salariés.

Chaque année, elle produit près de 85 000 cercueils en alliant tradition et savoir-faire français du bois. Pour moderniser sa production, l'usine prévoit d'investir près de 10 millions d'euros.

Petit-déjeuner d'échanges avec les entreprises de Delta Sud

Mardi 26 mars, le service économie de L'agglo a réuni autour d'un petit-déjeuner les entreprises installées sur la zone économique Delta sud. Accueillis par le président Thomas Fromentin et Annie Bouby, vice-présidente et maire de Verniolle, 27 représentants d'entreprises ont partagé ce moment de convivialité et d'échanges sur l'amélioration des services à proposer aux salariés de la zone. Cette rencontre a également permis aux services de L'agglo de présenter l'actualité du territoire.

Beau succès pour les Journées européennes des métiers d'art

Les 6 et 7 avril, le public est venu en nombre rencontrer la trentaine d'artisans d'art ariégeois présents aux Forges de Pyrène à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art, organisées par la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège. Le temps d'un week-end, petits et grands ont pu apprécier les œuvres de ces passionnés et découvrir leur savoir-faire.



Semaine de la musique ancienne au conservatoire

Durant une semaine, le conservatoire de musique et de théâtre a vibré au rythme de la musique ancienne. Atelier de fabrication d'anches, visite des antiphonaires à la médiathèque à Foix, ateliers "dessine ton manuscrit" et "crée de la musique ancienne" à l'espace culturel Olivier Carol ou



encore initiation à la basse continue et à l'ornementation, les animations ont ponctué cette première semaine d'avril. Et pour clore cet événement, jeudi 4 avril, le conservatoire a donné un concert de répertoire ancien au Château de Fiches à Verniolle.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE: c'est voté

Séance du 3 avril - décisions majeures :

Économie : vente d'une parcelle pour l'installation d'une nouvelle entreprise sur la zone économique Delta Sud à Verniolle

Santé : facilitation de l'installation d'un pôle médical à Montgailhard avec une pharmacie et trois nouveaux médecins généralistes

Mobilités: amélioration du réseau de transport L'agglo-bus (Lignes 1, 2, 3, 4) et du transport à la demande à partir du 2 septembre 2024.



Espaces publics

Travaux de voirie pour les communes :

- Saint-Félix-de-Rieutord, place de l'église : pose de caniveaux, de bordures et d'une couche de roulement en enrobé à chaud
- Ventenac, hameau du Bousquet : pose de caniveaux et reprofilage en grave émulsion bicouche
- Brassac, hameau de l'Ample : couche de roulement en enrobé à chaud
- Pradières, chemin de la Borde : reprofilage en grave non traitée et tri-couche
- Prayols, chemin de Tarteing : couche de roulement en enrobé à chaud
- Prayols, chemin de Las Parets : pose de caniveaux et reprofilage en grave émulsion bicouche
- Ferrières, chemin du Col de la Perche : élargissement d'un virage
- Ferrières, chemin de Gariac : pose de caniveaux et reprofilage en grave non traitée tri-couche
- Saint-Pierre-de-Rivière, hameau de Fouchard : pose de caniveaux, de caniveaux à grille, de bordures et d'une couche de roulement en enrobé à chaud

Espaces verts

- Parvis de L'agglo : poursuite du désherbage et du paillage des îlots
- Zones économiques de L'agglo : premier passage de tonte

Zone économique

- Peysales : poursuite des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire

La première phase de la requalification de la zone commerciale de Pevsales à Foix a débuté mardi 2 avril avec le lancement des travaux de création du carrefour giratoire au niveau du barreau de Peysales (sortie de la 4 voies). Le chantier, qui devrait s'achever en juillet 2024, comprend également des aménagements destinés à faciliter les mobilités douces pour les piétons et les cyclistes. La circulation dans les deux sens est maintenue (à l'exception de 10 nuits de fermeture pour la réalisation des enrobés en juin) avec une réduction de la vitesse à 30 km/h. Des perturbations ponctuelles sont tout de même à prévoir. Cette opération est soutenue financièrement par l'État, la ville de Foix et le groupe Intermarché (le rond-point va permettre l'accès au futur supermarché).

Dans le même temps, pour améliorer le confort et la sécurité des usagers de la ligne 3 de L'agglo-bus, des quais bus ont été réalisés. Ils seront bientôt équipés d'abrisbus et de mobiliers urbains.

UNE COMMUNE À LA UNE

Pradières

À seulement 5 km à l'ouest de Foix, le village de Pradières se situe sur le versant nord du Pech. Il est traversé sur toute sa longueur par la route départementale 201 et par le ruisseau de La Fount Grand qui prend sa source sur les hauteurs de Pradières et se jette dans l'Alses au bas du village. La commune est composée de plusieurs hameaux parmi lesquels Arenals, Augé, Le Barry, Busca ou encore Minjou. « Pradières, un village, notre village rural où il fait bon vivre » voici, en une phrase, comment Serge Palacios, maire, et Christophe Piquemal, premier adjoint, décrivent leur commune.

Des travaux réguliers pour une meilleure qualité de vie

Soucieux d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants, Serge Palacios s'attache à entretenir de manière régulière la commune. Ces dernières années, de nombreux travaux ont donc été réalisés. Une attention particulière est portée à la voirie et au patrimoine historique que la municipalité entend préserver. Réalisés en partie avec le soutien de L'agglo, ces aménagements ont notamment permis l'installation d'un abris-bus (travaux réalisés en régie à l'occasion d'une journée citoyenne) ou encore la reconstruction de la fontaine de Minjou située à proximité de la mairie. Dans les mois à venir, la commune envisage de rénover entièrement le cimetière.



Le comité des fêtes au cœur de la vie du village

Pour animer la vie du village, Pradières peut compter sur son comité des fêtes. Très actif, il organise plusieurs repas par an avec pour principe que le plus grand nombre et surtout les familles puissent y participer. Ainsi, le tarif n'excède jamais douze euros par personne. Et ça marche! Ces soirées réunissent régulièrement près de 70 participants, principalement des habitants du village. En mai prochain, le comité des fêtes a déjà programmé une soirée karaoké qui sera suivie, pour la fête de la Saint-Jean, d'une soirée grillades. Rendez-vous phare de l'année, la fête du village aura lieu au mois de juillet. L'an dernier le repas a rassemblé près de 200 convives. Un vrai succès.

Le succès des journées citoyennes

Samedi 1er juin, la municipalité donne rendez-vous aux Pradiéroises et Pradiérois pour une journée citoyenne. Peinture, débroussaillage, nettoyage des ruisseaux, installation d'équipements... Chaque année, une trentaine d'habitants se mobilise le temps d'une matinée pour effectuer des travaux dans le village et entretenir la commune. À l'heure du déjeuner, tous les bénévoles se retrouvent autour d'un repas convivial offert par la municipalité. Cette mobilisation des habitants représente un vrai plus pour la commune et une fierté. Si les économies réalisées grâce à ces journées sont conséquentes, elles permettent surtout de créer du lien avec et entre les habitants.

L'église Saint-Pierre, monument remarquable

L'église Saint-Pierre, qui daterait de 1771, se distingue par l'auvent en bois sombre fixé à l'avant de sa façade. À la fin des années 1990, l'intérieur de l'église a été entièrement rénové et l'auvent a été ajouté pour résoudre un problème d'infiltration. Bernard Paintandre, l'architecte qui a réalisé ces travaux, est le même que celui des Forges de Pyrène. On remarque d'ailleurs quelques similitudes entre les deux bâtiments, notamment les murs de briques et le sol.

Carte d'identité

SATNT-BAUZETI

CRAMPAGNA

LOUBTÈRES

VERNAJOUL

FERRIÈRES

MONTOUITEL

ARTTX

LOUBENS

BAULOU

CAZAUX

VERNIOL

SAINT-JEAN DE-VERGES

ARARAUY

PRADIÈRES

MONTGATLHARD

SÉGURA

CUDAS

Maire:

Serge Palacios

Population:

126 habitants

Superficie:

6,79 km²

Habitants:

Pradiéroises, Pradiérois



Pierre Dejean.